

## OFFRE D'EMPLOI

### INTERVENANT.E - JEUNESSE (SHERPA)

Au Camp Neo, l'intervenant.e - jeunesse (Sherpa) est le rôle étant le plus impliqué lors des gestions de crise et des désorganisations. Par son rôle d'intervention terrain, celui-ci est appelé à soutenir, outillé et intervenir lorsqu'un animateur se sent dépassé. Outillé par nos techniques d'intervention et notre cadre clair, le sherpa ramène l'enfant au calme et fait un suivi avec les parents.

### TÂCHES PRINCIPALES:

- Accompagner les animateurs.trices dans leurs interactions avec leurs jeunes ;
- Conseiller les animateurs.trices d'intégrations lors des désorganisations des enfants ;
- Mettre en place des plans d'acomodement pour certains jeunes ;
- Fournir aux jeunes et aux animateurs.trices des outils pour prévenir des crises ou maintenir un bon comportement ;
- Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des enfants du camp NEO ;
- Effectuer les premiers soins mineurs nécessaires sur le terrain ;
- S'assurer de laisser des traces des interventions réalisées sous forme de rapports d'intervention ;
- Communiquer avec les parents lors des départs au sujet des suivis qui concernent leur enfant ;
- Responsable du déroulement de certaines activités hors camp, telles que des sorties ou des périodes de piscine.

### COMPÉTENCES REQUISES:

- Bonne autonomie
- Rigueur dans le suivi de ses dossiers
- Bonne capacité d'intervention
- Adaptabilité
- Travail d'équipe

### EXIGENCES

Pour la période du 5 mai 2025 au 23 juin 2025, l'employé(e) se doit d'être disponible à l'ensemble des formations.

Pour la période du 23 juin 2025 au 8 août 2025, la semaine de travail régulière est de 42 heures

Fin du contrat : 8 août 2025.

Clique ici



Fais parvenir ton CV à [maverick.aubert@patrolevis.org](mailto:maverick.aubert@patrolevis.org) avant le 30 mars.  
Seuls les candidats retenus seront contactés